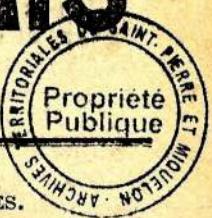


LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

Journal Républicain



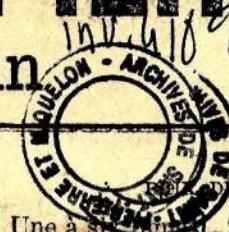
PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).
Pour la Colonie.
Un an..... 12 fr. 00. — Six mois..... 7 fr. 00
Union Postale
Un an..... 15 fr. 00. — Six mois..... 8 fr. 00

FERNAND MAZIER

DIRECTEUR

Quai de la Roncière

SAINT-PIERRE & MIQUELON



Une à six lignes..... 3 fr. 00
Chaque ligne au-dessus..... 0 fr. 40

LA TRANSFIGURATION DE LA VIGIE

Au moins nous savons maintenant à quoi nous en tenir avec l'apparition du nouveau journal l'**Echo de St-Pierre**.

Dernièrement, M. Louis Légasse s'était enfin décidé à faire la déclaration, un peu tardive, qu'il n'était **ni franc-maçon ni clérical**.

De cette déclaration, nous retenons donc que M. Louis Légasse avait, pour les besoins de sa cause, de hauts protecteurs dans la franc-maçonnerie, près desquels il se faisait passer pour ce qu'il n'était pas et on sait à l'aide de quels moyens.

Aujourd'hui, par la transfiguration de sa Vigie en un journal clérical militant, on ne peut donc plus mettre en doute les sentiments qui animent M. Louis Légasse, il est bel et bien et a toujours été un clérical enragé.

Pour ceux qui ne le savent pas, on appelle cléricalisme : l'imixtion du clergé dans les affaires publiques et privées soit directement, soit par intermédiaires; ce qui dans son ensemble constitue son influence dirigeante.

Les actes de M. Louis Légasse, quoique entachés d'une politique machiavélique, ont toujours eu et de tout temps un but clérical. Pour parvenir plus sûrement à cette domination cléricale que nous subissons, nous ne pouvons mieux faire que de remettre en évidence les démarches pressantes couronnées de succès, faites par lui et les siens pour arriver à faire nommer son frère le curé, **supérieur ecclésiastique**.

Avec l'aide de l'influence spirituelle du clergé, il devait forcément arriver à se rendre maître de la situation politique et économique de la colonie et en absorber tous les rouages à son seul profit.

Par l'apparition de l'**Echo de Saint-Pierre** et à la veille de la séparation de l'Église et de l'État, on se sent assez fort pour jeter le masque de républicanisme dont on s'était servi jusqu'à ce jour.

La Vigie et l'**Echo de Saint-Pierre** sont frère et sœur, ils ont sué le même lait, et ils ont les mêmes tendances clé-

rielles, se servant des mêmes hommes et du même outillage.

Dans le gérant, M. Ozon père un fort brave homme au demeurant, il ne faut voir que le président du conseil de fabrique qui fut déjà aux élections municipales dernières, un moment candidat, puis enfin chargé de distribuer en pleine période électorale les secours que le Département mettait à la disposition de l'administration.

Nous ne rappelons l'enchaînement de tous ces faits que pour bien préciser qu'il n'y a rien de changé dans la situation, sauf une accentuation cléricale bien formelle et bien militante.

Quant à donner le change d'où vient le mouvement initial, il suffit de s'en rapporter à la forme *sermoniale* que revêt la rédaction de tous les articles de l'**Echo de Saint-Pierre** et de méditer cette perle finale qui nous donne la clé de ce qui s'est passé aux élections du mois d'avril par anticipation :

Marchands qui vendez!
Serviteurs qui achetez!
Voisins qui plaidez!
Electeurs qui votez!

N'allez pas seuls au marché, au tribunal, au bureau de vote. Auparavant consultez, et avec vous emmenez une personne dont les conseils bien écoutés vous seront très utiles : la tutelle de l'interdit.

AU COMITÉ de l'instruction publique

Le comité de l'instruction publique est composé de fonctionnaires secondaires, comme on dit dans les hautes sphères administratives, parmi lesquels se trouvent noyés quelques civils.

Pour changer c'est toujours le même système de s'assurer à l'avance le verdict que l'autorité suprême désire obtenir, qu'elle veuille sévir ou passer l'éponge de l'indulgence.

Où le comité a été refait, c'est quand il a voulu faire comparaître devant sa juridiction d'exception des citoyens li-

bres; à l'heure dite de leur comparution, ils ont fait parvenir au président leur résolution de ne point se soumettre à cette sorte d'inquisition et de mise en doute de leur capacité d'appréciation.

Une fois de plus la machine a été mise en mouvement et M. Picandet, à l'encontre de l'intérêt général de l'instruction publique, a bénéficié de cette indulgence réciproque; nous le savions à l'avance, car quand un gouverneur veut sévir il ne prend pas tant de précaution : on pourrait le demander à M. Bachelot qui ne fut même pas admis à pouvoir s'expliquer ou à demander des explications. Ce n'est pas malin de dire ou de faire dire aux gens : je ne peux pas ou je ne veux pas m'expliquer avec vous, c'est se draper dans une autorité qui parfois trop loquace, devient peu explicative quand les arguments font défaut.

Seulement entre M. Bachelot et M. Picandet il y a un abîme de différence : ce dernier est le protégé de M. Légasse et M. Bachelot est une de ses victimes.

Autrefois, les chevaliers français se faisaient honneur et gloire de défendre et de protéger le faible contre le fort, aujourd'hui cet esprit chevaleresque, éminemment français, a disparu de nos mœurs: par égoïsme on aime mieux sa tranquillité, et c'est le contraire que l'on voit : les pauvres vilains ou roturiers n'ont qu'un droit, celui de subir toutes les injustices sans mot dire.

Il faut bien convenir aussi que si on admet en discourant que Saint-Pierre est un canton de Granville ou de Saint-Malo, administrativement il est encore sous le régime bienfaisant mais surané de l'ordonnance royale de 1844, le seul monument historique que nous possérons.

En se reportant à cette date et à l'esprit de l'époque, il ne faut pas trouver drôle que les méfaits de M. Picandet, qui sont de notoriété publique, n'aient pas le don d'émouvoir des esprits retrogrades, même quand il s'agit de l'instruction des enfants du peuple. Qu'il soit en mesure de diriger ou de ne pas diriger son école, qu'il importe une telle bagatelle ! Est-ce que ce professeur n'a pas donné des preuves de son savoir,

dont on doit lui savoir gré, en donnant des leçons de peinture à M^e Jullien, en faisant des photographies de vues et de groupes pour M. Angoulvant ? N'a-t-il pas déridé, à ses dépens, des spectateurs et des convives en jouant à merveille dans **le monde où l'on s'ennuie**, le rôle titubant du vieux général comte de Briey ; n'a-t-il pas encore dans un dîner officiel raconté à satiété l'histoire invraisemblable du gigot de Clémentel, dont le narré était repris à chaque entrée d'un nouveau convive. Et la sortie du grand dîner officiel, elle était aussi théâtrale mais pas guère exemplaire.

En voilà assez pour rendre un homme célèbre, sans parler de la taverne et de la cagnotte que M. Picandet a organisées chez lui pour éviter l'hiver de faire des chutes sur la glace.

M. LE GOUVERNEUR ANGOULVANT et LE CLÉRICALISME

Il a fallu que M. Angoulvant soit gouverneur de Saint-Pierre et Miquelon pour qu'un journal clérical militant ose se fonder, pour combattre le gouvernement dont il est le représentant à tous les titres.

A l'heure qu'il est, ce n'est plus à faire, c'est un fait accompli même avec mystère, ce journal existe sous le nom prétentieux de « l'Echo de Saint-Pierre », que les loustics, qui entendent sans lire, appellent déjà les Coqs du presbytère.

La raiillerie publique sait toujours flageller, quand elle s'aperçoit d'où le pot coule; et M. le gouverneur Angoulvant ne pourra nier que ce ne sont ses faveurs qui ont encouragé la naissance de l'Echo de Saint-Pierre. Ne vient-il pas de se montrer injuste envers les membres du Cercle d'Action laïque qu'il voulait traduire devant un tribunal d'exception ? Ne vient-il pas d'autoriser l'ancien cercle de la jeunesse catholique sous le nom de Cercle de l'Union où seront groupés surtout tous les mineurs, et il sait sous la direction effective de qui ?

Ce qu'il y a d'étrange est que M. Angoulvant prêchait nos amis, sur lesquels il se croyait avoir quelque influence, pour les persuader qu'il y aurait intérêt au point de vue de tous à ce que le Réveil disparaîtse.

Nous demandons quel intérêt M. Angoulvant pourrait bien avoir à ce-

que le Réveil Saint-Pierrais cesse de paraître ? Est-ce bien pour lui ou comme intermédiaire de M. Légasse qu'il agissait ?

Nous ne pouvons nous arrêter sérieusement qu'à cette dernière supposition, car il n'est pas admissible qu'un gouverneur aussi intelligent que M. Angoulvant puisse prendre ombrage de notre existence et redouter que de la discussion jaillisse la lumière, ou alors

A notre point de vue et dans son intérêt, il aurait mieux fait d'employer son influence à empêcher la création d'un journal aussi clérical que l'Echo de Saint-Pierre. Quant à nous, nous en sommes satisfaits à tous points de vue, c'est la preuve flagrante que nous avions affaire à des jésuites, jouant au franc-maçon en France et étant les pires cléricaux dans tous leurs actes.

C'était déjà assez compromettant pour M. Angoulvant que ses faveurs aillent à la Vigie, organe d'un Conseil municipal et d'une municipalité cléricale. Si on osait soutenir le contraire, nous opposerions que, dans la Vigie comme dans l'Echo de Saint-Pierre, tout le clergé y a collaboré : est-ce suffisant ?

S'il fallait fournir une autre preuve de cléricalisme du Conseil municipal actuel, nous pourrions avancer, sans crainte d'être démenti, que l'on a voulu y faire entrer tous les membres du Conseil de fabrique, y compris le président, actuellement gérant de l'Echo de Saint-Pierre.

Or, où peut-on trouver un élément plus clérical qu'un Conseil de fabrique qui, on le sait, non seulement ici mais partout ailleurs, est disposé à dire amen à toutes les demandes ou propositions de son curé.

Du moment que l'on est corps et âme à la dévotion de son curé, on ne peut se défendre d'être des cléricaux en plein exercice : qui ne sait que le conseil municipal n'a été élu qu'à la faveur de la pression du clergé et qu'il n'est entré en fonction que pour le servir !

UNE FUMISTERIE D'IMBÉCILE

Que de gens qui se croient malins et qui en réalité ne sont que de mauvais farceurs tant ils sont bêtes le matin comme le soir. Ils connaissent le proverbe : jamais sot n'a su qu'il l'était ;

mais en revanche de cette vérité cruelle, ils ont la prétention inhérente à tous les pauvres d'esprit.

Un de ces belâtres s'est imaginé de lancer, mercredi matin, deux cents lettres de convocation à de fort braves gens pour les inviter à se présenter, jeudi à trois heures, chez M. Mazier, afin d'y recevoir une indemnité de 20 francs qu'il était chargé de leur verser au nom de M^e Delmont.

Cette farce, qui n'a point été inventée par son auteur, n'est autre qu'une contrefaçon du poisson d'avril joué à la veille de Noël, elle a raté dans les grands prix malgré toute l'ingéniosité déployée par ce farceur de bas étage.

Quatre personnes sont venues apporter à M. Mazier leur lettre de convocation et lui témoigner combien elles avaient de mépris pour le cynique farceur qui s'était grossièrement trompé en les prenant pour plus bêtes que lui, car l'habit ne fait pas plus le moine et le curé, que les beaux vêtements ne font d'un lourdaud d'esprit un homme intelligent.

Les gens aux aguets en ont été pour leurs frais en ne voyant que ces quatre personnes ayant leur franc-parler avec M. Mazier et n'étant nullement gênées d'aller lui remettre, comme il le désirait, leurs lettres de convocation.

Si cette farce est imbécile en elle-même de vouloir déranger des gens de travail et de les prudre pour des naïfs, elle est aussi le fait d'un valet de M. Légasse, pas content sans doute que les machinations de son maître contre M^e Delmont aient avorté.

De tels mécontentements nous honorent et nous prouvent que nous avons frappé juste, mais ce n'est pas une raison pour chercher à mystifier des braves gens qui n'y sont pour rien et qui ont raison de se froisser d'être l'objet d'imbécillités pareilles.

Quant à nous, nous sommes satisfait d'avoir dénoncé la malpropreté tramée contre notre ami Delmont et, si nous sommes pour quelque chose dans son avortement, nous avons tout lieu de nous féliciter d'être resté dans notre rôle.

A MIQUELON

M. Borotra, maire de Miquelon, est un progressiste, autrement dit un ami du progrès. Ce n'est pas nous qui le



Propriétaires émergents d'être un homme de son époque.

À la suite de plusieurs excursions au chef-lieu, le maire de Miquelon s'était rendu compte de l'économie du chauffage à la vapeur, entrevu chez des amis qui lui en vantaient les bienfaits.

Depuis longtemps, son désir était de se passer cette douceur dans son habitation, mais le maître de ses destinées n'était pas de cet avis.

Pour combler ses désiderata, il résolut de s'adresser à un spécialiste qui devait lui monter l'appareil à ses frais personnels et dans ses appartements.

Matériel et ouvrier monteur furent embarqués sur la « Voyageuse ». Tout allait à bien sans le naufrage de ce maudit bateau et aussi sans la jalouse professionnelle d'un autre pseudo-spécialiste, conseiller municipal de M. Légasse.

Raillé sur sa déconvenue de ne pas être allé à Miquelon, de ne pas être le seul et unique monteur breveté de Sa Majesté, le voilà qui écrit une épistole de genre à Son Cher Monsieur Louis : « Moi qui me suis sacrifié pour vous et qui suis abandonné des autres à cause de vous. Pensez donc que je n'ai fait que deux clés pour vous de tout l'automne. Je vous en supplie, ne m'abandonnez pas dans mon malheur. »

A la réception d'une épître aussi larmoyante, Jupiter fronce les sourcils et décide d'envoyer la « Liberté » à la recherche du délinquant.

Le même jour, on apprenait le naufrage de la Voyageuse et des radiateurs d'où prise de bec entre le délégué général et celui de Miquelon, celui-ci prétendant avec juste raison avoir le droit de faire de son argent ce que bon lui semblerait.

Comme dénouement, les radiateurs et le matériel, portés sur la police flottante, ont été rachetés. La Morue Française s'est chargée de faire poser à ses frais l'appareil par son spécialiste, conseiller municipal, et aussi de chauffer avec tout le progrès désirable son délégué de Miquelon. Tout est bien qui finit bien, et l'accord se fait toujours sur le dos de celui qui ne dit rien.

A M. L. LÉGASSE

La doyenne de la Ligue nous sommes, c'est Louis Légasse qui l'avance avec toutes ses audaces habituelles.

De ce fait, elle rompt le silence fait des dédains qu'elle s'était imposés, d'accord avec les conseils de l'amitié, à l'égard de Louis Légasse depuis près de deux ans.

Elle quitte, non sans efforts, l'ombre de sa solitude, troublée par un intrus qui s'est dit : bah ! tournons nos coups de ce côté, pas de protecteur à redouter, il n'y a là seulement qu'une femme au seuil de la vieillesse : elle ne répondra pas.

Oui, elle répond, car sa piété filiale semblerait en défaillance, mais sa réponse va vers ses compatriotes.

Entre nous et ce jeune homme rien de commun, Dieu nous en préserve !

Voyez où il est plutôt réduit : la dernière fibre qui l'attachait à sa bonne mère est en léthargie avec toutes les nobles facultés que Dieu dût mettre en lui.

Maintenant voulez-vous savoir ce que signifie ce mot **grand-père** lancé à propos de rien, comme qui dirait l'épée de Damoclès suspendue sur nos têtes prête à nous anéantir ? Il souligne que notre père était un enfant naturel !

Est-ce assez génial ! Quelle subtilité d'esprit, pour ne pas dire quelle détresse de jugement !

Ce pauvre Louis Légasse n'a pas fait sa compagnie des philosophes, car ils auraient peut-être mis un rayon de leur haute intelligence dans la sienne. Ils lui auraient dit : « les fautes comme les mérites sont personnels. » Le divin philosophe que fut Jésus lui-même, ne nous dit-il pas : « Devant mon père céleste, chacun vaudra par ses œuvres. »

Alexandre Dumas et tant d'autres, de haute culture intellectuelle, fils de mère inconnue, êtres de père inconnu, eussent vite fait, par leurs arguments, d'attacher ce pauvre Louis Légasse au pilori.

M. Légasse, quelle vanité ! veut nous faire descendre des Croisés ! Pourquoi pas du roi David ? Il est bien notre ancêtre à tous, à un degré quelconque.

Mais ces questions nous laissent parfaitement indifférente, persuadée que nul ne peut rehausser sa valeur personnelle par les mérites de ses ancêtres.

Ce qui importe, pour notre honneur à nous et à nos frères, en ce moment au delà de l'Océan, c'est de nous réclamer seulement de la paternité de celui qui fut notre père, cet homme vénérable dont les 86 années d'existence se passèrent à mettre l'Evangile en actions dans une sublime abnégation pour sa famille. Oh ! ce père ! cet enfant natu-

rel ! ses enfants ne l'échangerait certainement pas contre un père roi ou empereur.

Les vertus privées, patrimoine des siens, que le souvenir de notre cœur dit tout bas chaque jour, font notre suprême consolation en nous éclairant de leurs hauts enseignements.

Ses vertus publiques lui méritèrent d'être l'objet du respect et de l'amitié de toute la population saint-pierraise.

Cela nous suffit. C'est tout ce que nous voulons dire.

Merci de tout cœur à nos compatriotes qui, en lisant ces lignes, ne manqueront pas d'envoyer un fidèle souvenir à ce bon vieillard qui les aimait particulièrement.

Nous réclamons leur bienveillante indulgence pour cet entretien si familial, leurs bons coeurs ont compris qu'il nous était imposé par notre devoir filial.

Tant qu'à M. Légasse, qu'il fasse fléches avec d'autre bois que celui des tombes : la prudence le lui commande à défaut de sentiments plus élevés.

CL. L.

Chronique scientifique

Protégeons les baleines !

Les baleines tendent à disparaître des mers polaires et, en particulier, des parages de Terre-Neuve et de Norvège, où elles pullulaient autrefois. Pour peu que cela continue, elles ne seront bientôt plus qu'un souvenir, à moins que l'on ne se décide à prendre des mesures pour protéger ces pauvres cétacés contre l'extermination suprême.

Il faudra bien en venir là tôt ou tard, car, sans qu'il y paraisse, nous y avons un intérêt immédiat.

Les baleines, en effet, à part quelques rares exceptions, s'attaquent rarement aux harengs, sardines, capelans, maquereaux et autres poissons comestibles dont l'homme fait, au contraire, une énorme consommation. Elles se nourrissent presque exclusivement d'*euphasias*, une variété de schizopodes dont foisonnent les mers de moyenne profondeur. Quand la baleine manque, ces *euphasias* se multiplient en nombre prodigieux, au grand détriment des êtres microscopiques dont vivent les poissons condamnés ainsi, par ricochet, à l'émigration ou à la famine.

Si donc nous tenons à ce que nos poissonneries soient copieusement approvisionnées, force sera d'organiser la défense systématique des baleines, dont la pêche devra être interdite.

Tout est dans tout !

Extrait du Petit Journal

LES SAINTES FEMMES

Des saintes femmes, que nous ne nommerons pas afin de ne pas effaroucher leur modestie et de ne pas leur enlever le mérite de leur œuvre pieuse, s'en vont de maison en maison quêter des vieux bijoux et même des neufs.

Forcément cette quête se fait sinon avec l'autorisation municipale, tout au moins avec sa tolérance, ou alors il y aurait ingratITUDE.

Il y aurait ingratITUDE, parceque cette quête a pour but de recueillir assez de vieux bijoux pour former un ex-voto destiné à remercier l'intervention céleste d'avoir mis à la porte l'ancien conseil municipal et de nous avoir doté de celui actuel.

Voilà un fait divers qui sort de la banalité et qui certes, à défaut de tout autre, aura au moins le mérite de la nouveauté. Il prouve en tous cas jusqu'à quel point on abuse de la crédulité des gens pour donner le change sur la pression cléricale dont cette élection tient le recours.

S'il fallait que le Père Eternel s'occupe de faire réussir telle élection et black-bouler tel candidat, ce serait à le plaindre de lui donner tant de besogne, quand déjà ses ministres sont là qui suent sang et eau pour même travail.

Cette innovation aura au moins cela de bon qu'elle témoignera aux générations présentes et futures que l'élection municipale de 1905 a été cléricale et qu'elle a même bénéficié des faveurs célestes avec ou sans indulgence.

Fourneau économique

Nous voilà à la fin de décembre, et l'on se demande pourquoi cette année le fourneau économique n'est pas encore ouvert au public ?

La misère n'est pas moins grande que l'an dernier, malgré que beaucoup se sont expatriés pour tâcher de trouver à gagner leur pain en pays étranger.

L'argent ne manque cependant pas, puisque, sur le secours de l'année dernière venu à la fin de l'hiver, on en a réservé la moitié pour soulager les malheureux cet hiver.

Qu'est-ce que l'on attend pour ouvrir les portes de cette œuvre de bienfaisance ?

Malgré que la neige ne fait que couvrir la terre, cela n'empêche pas que la misère ne soit grande et que les gens se trouvent sans travail et sans pain.

L'HIVER

Pour une fois, on dirait que les saisons voudraient se mettre d'accord avec le calendrier.

Nous sommes entrés en hiver d'après le calendrier dans la nuit de jeudi à vendredi, et dans cette même nuit le mauvais temps a commencé avec une brise de vent de sud-est occasionnant par instants du poudrin et des rafales de neige.

Jeudi encore, on marchait sur la terre ferme qui avait gelé dans la nuit.

Pour Noël, nous aurons un tapis de neige à couvrir nos rues. Les fêtards de réveillon n'en auront que plus de plaisir à se trouver assis autour d'une bonne table bien servie et au coin d'un beau feu hospitalier.

Merry Christmas

ANNONCES & AVIS

AVIS

Suivant un cablogramme reçu avant-hier par M. A. Grezet, le vapeur « Neustria » va remplacer le vapeur « Burgundia ».

Cyp. FABRE & C^{ie} de Marseille
C^{ie} française de navigation à vapeur

Le Vapeur NEUSTRIA, partira de Saint-Malo pour Saint-Pierre-Miquelon, dans la seconde quinzaine de Mars prochain.

S'adresser pour passages et conditions : à A. GRUÉNAIS, agent à St-Malo et A. GREZET, agent à Saint-Pierre.

A LOUER
pour le 1^{er} Avril prochain

UN APPARTEMENT

à usage de boucherie

RUE DE SÈZE

S'adresser à M^{me} V^e Sémery

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ

~~~~~

Les goëlettes

**PETITE MARIE**

et

**CANADIENNE**

**avec ou sans leur armement  
du banc.**

S'adresser à M. H. GRELÉ

## L'IMPRIMERIE DU RÉVEIL

Se recommande à sa clientèle pour l'exécution et la fourniture de lettres de faire-part de mariage, de naissance et de décès, ainsi que de cartes de visite ordinaires, de deuil et de demi-deuil.

Le Gérant, Fernand Mazier.

St-Pierre Miquelon. — Imp. du Réveil.